

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2014**

OBJET
03 – DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET COMMUNE

N° 2014-11-03
NOMENCLATURE : 7/1/3

L'an deux mille quatorze, le dix-sept novembre à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept novembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 3

Mickaël MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....26
ayant un pouvoir...3
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2014 du Budget Commune s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 208 235.89€
Recettes : 208 235.89€

Section d'investissement

Dépenses : - 886 643.60€
Recettes : - 886 643.60€

Pour information, la commission « Ressources » qui s'est tenue le 4 novembre 2014 a rendu un avis favorable.

Après examen en détail,

Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20141117-2014-11-17-DE03-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 23 Voix pour et 6 Voix contre décide :

- D'ADOPTER la décision modificative n°1 pour l'exercice 2014 du Budget Commune.

Pour extrait conforme,

Le 17 novembre 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**

